De la part de Monsieur Raphaël BONARDELLE 28 RUE DE GRANDVILLIERS 60210 DARGIES

A monsieur Albert Bécart Commissaire Enquêteur

En mairie de Domeliers

Projet Eolien de la Société OSTWIND dénommé « parc éolien de Crèvecoeur le Grand »

Objet : Parc éolien de Crèvecoeur le Grand, mes observations sur le projet

Je suis totalement opposé à ce nouveau projet de 13 éoliennes supplémentaires pour les raisons exposées ci-dessous.

1) Je suis contre ce projet car ce serait une participation de plus à la multiplication des parcs éoliens déjà beaucoup trop présents dans ce secteur géographique.

En effet, dans le seul rayon de 20km autour de ce projet il est officiellement **répertorié 61 parcs et 386 machines** <u>ce qui est déjà une saturation de mats dans cet espace restreint.</u> Dans un rayon plus proche -16km- on compte déjà 119 éoliennes en fonctionnement, 49 éoliennes autorisées et 45 éoliennes en instruction....

Quand on y ajoute les projets en cours, a priori non comptabilisés dans le dossier, c'est au moins 70 parcs et environ 430 machines qui risquent d'être présents à court terme dans ce secteur. TROP c'est vraiment TROP

S'agissant de la Région des Hauts de France, avec plus de 1500 Aérogénérateurs en fonctionnement et au moins 279 parcs éoliens (mi 2018) sa contribution a déjà largement dépassé les objectifs fixés. A elle seule elle héberge 21% des machines et 22% des parcs de l'ensemble du territoire : C'est 4 fois plus que la moyenne nationale (répartie sur les 18 régions).

Quant aux habitants s concernés par ce projet de Crèvecoeur le Grand, et j'en fais partie (rayon de 15 à 20km), ils subissent déjà 25,7% des constructions d'éoliennes des Hauts de France, soit plus du ¼ de ladite Région. Pire, ces villages doivent déjà supporter à eux seuls (en nombre de machines comme de parcs) ce qui devrait être partagé par les 3 722 000 habitants de chaque Région française (moyenne nationale par région).

C'est INSUPPORTABLE! Insupportable le jour, car impossible d'échapper à la vision de ces machines hautes de 120/130 mètres. Insupportable le soir et la nuit du fait des lumières clignotantes blanches puis rouges par centaines.

C'est INSUPPORTABLE car ces constructions défigurent le paysage, consomment des hectares de terres cultivables, dévalorisent nos biens immobiliers.

C'est INSUPPORTABLE car dans les Hauts de France, en sus des 1 500 mats construits, plus de 1500 autres sont soit autorisés soit en projets, portant à plus de 40% la contribution nationale de la Région!

C'est INSUPPORTABLE car l'éolien est une mauvaise réponse à un vrai problème : la transition écologique et sociale. Pourquoi ne pas diversifier les sources de production d'énergies renouvelables (solaire, méthanisation, hydraulique...). Plutôt que de subventionner des éoliennes pour exporter de l'électricité en fragilisant nos réseaux électriques (que nous finançons également) il est urgent d'isoler les habitations et de les équiper de moyens de chauffage plus respectueux de l'environnement.

C'est INSUPPORTABLE quand je constate que le projet d'éoliennes au Touquet a été enterré. C'est bien connu, selon que tu es puissant ou misérable ...

2) Je suis **contre ce projet** car les **lumières rouges** nocturnes **sont dangereuses** pour la circulation automobile

En effet, il est fréquent que les systèmes automatiques d'éclairage «feu de route» soient perturbés par ces lumières rouges puissantes ; le mécanisme du véhicule est alors contraint brusquement à passer en mode feu de « croisement » sans possibilité pour le conducteur de prévoir ce changement d'éclairage non souhaité.

- 3) Je suis **contre ce projet** pour éviter que les représentants de l'Etat (Commissaire enquêteur, Préfet) et tribunaux y trouvent un **prétexte pour justifier d'autres implantations sur ses territoires ou ceux voisins.**
- 4) Je suis **contre ce projet** car 8 des 13 éoliennes du projet ne respectent pas la distance réglementaire pour **préserver les chauves-souris**; Les éoliennes sont en effet situées à proximité d'un **couloir de migration privilégié par les chiroptères.**
- 5) Je suis contre ce projet car il est dangereux à plusieurs titres :

accroissement des nuisances sonores et visuelles, dépassement du bruit la nuit (seuil d'émergence maximal de 3dB n'est pas respecté). Risques de chutes, comme cela s'est produit en Vendée et dans l'Oise : dans ces deux cas, des débris ont été retrouvés « sur des centaines de mètres »!

Et ce n'est pas quelques arbres ou haies plantées demain qui diminueront <u>le cauchemar visuel</u>, <u>le bruit et les infra-sons!</u> Il me parait utile de rappeler que nos voisins allemands ont désormais bloqué toute nouvelle construction de parcs éoliens, justement parce qu'ils ne peuvent plus supporter le bruit des machines et des infrasons. Pourtant, ce n'est pas l'Allemagne qui peut être suspectée d'anti-écologie!

6) Je suis **contre ce projet** car je constate très régulièrement que les éoliennes, par parcs entiers, sont au repos alors qu'elles devraient tourner. Et si elles ne produisent pas d'énergie, devinez laquelle on utilise!

Ce constat vaut aussi pour le plein été quand, au pic des besoins de juillet 2019 les aérogénérateurs étaient figés! Avant de construire de nouveaux parcs, que l'on fasse d'abord produire les machines en place!

7) Je suis **contre ce projet** car dans tous les projets éoliens il n'y a <u>jamais de consommateur gagnant</u>

Alors que <u>le prix de l'électricité continue d'augmenter</u>, seuls les agriculteurs et/ou fermiers et propriétaires terriens perçoivent des sommes non négligeables. En parallèle, les promoteurs éoliens profitent des dotations de l'Etat français soit près de <u>huit milliards</u> d'euros par an !!!. Soit plus de <u>cent vingt et un milliards</u> d'Euros engagés par l'Etat sur quinze ans. EFFARANT !!!

Quant aux subsides partagés entre les communes, les communautés d'agglomération et les régions, ils n'ont toujours pas fait baisser mes impôts et taxes, ni permis de créer ou d'améliorer les transports en commun ruraux, ni modifié notablement mon cadre vie..... Je peux affirmer cela car j'habite ce territoire saturé d'éoliennes.

8) Je suis contre ce projet car il est dangereux pour la santé

Pour lever les doutes sur <u>l'impact sur la santé</u>, le principe de précaution devrait être mis en œuvre immédiatement. En effet des habitants se plaignent de mal dormir, d'avoir des acouphènes, de ne plus supporter le bruit des machines, d'être exaspérés par les clignotements lumineux...Des risques mal connus (ondes, vibrations, effets stroboscopiques...) doivent faire l'objet d'études correspondantes sans délai.

Je rappelle que <u>de nombreuses études internationales démontrent l'effet néfaste sur la santé humaine et animale</u> des infrasons produits par les éoliennes.

9) Je suis contre ce projet car l'énergie éolienne est loin, très loin d'être écologiquement vertueuse

Accepter ce projet supplémentaire c'est contribuer à l'objectif national de multiplier par trois le nombre d'éoliennes terrestres (8 000 à ce jour).Or, cette ambition ne se justifie pas: <u>les chiffres montrent que l'éolien terrestre fait augmenter la production de CO2</u>. Les chiffres fournis par RTE le constatent. Fatale, non pilotable, **l'énergie issue des éoliennes requiert un complément de production assuré par les énergies fossiles** (gaz, charbon, pétrole) toutes émettrices de CO2.

La puissance disponible des EnR (éolien et solaire) a augmenté de 47 % sur quatre ans en France. Parallèlement, au cours de ces quatre mêmes années la production de CO2 liée à la production électrique a augmenté de 75 %. L'exemple du mix énergétique allemand recherchant comme nous la forte réduction de ses émissions de gaz à effet de serre, ne fait

que confirmer ce constat : <u>plus le parc d'aérogénérateurs croît, plus il y a</u> <u>d'émission de CO2.</u>

La France a décidé, à travers sa politique en faveur des EnR, de la doter de près de <u>huit</u> <u>milliards d'euros par an</u>. Par captation de ces dotations, les promoteurs privés, loin de l'enjeu écologique, ont mis la main sur ce budget. Cela représente plus de cent vingt et un milliards d'Euros engagés par l'Etat sur quinze ans (rapport 2018 de la Cour des Comptes). Le mix énergétique français est tel <u>qu'agir sur la part de CO2 relevant de l'électricité</u>, c'est agir sur le plus faible des enjeux.

Les sources majeures de production de CO2 en France sont l'habitat (plus de 40 %), les transports et l'industrie (plus de 40 %). <u>Pour agir sur 40 % des gaz à effets de serre,</u> <u>l'amélioration de l'habitat ne sera dotée en 2019 que de 874,1 M€</u> (budget de l'ANAH). Il en est de même en matière de rationalisation des transports routiers et le redéploiement de solutions ferroviaires.

Je m'interroge donc sur la bonne orientation de l'effort de l'Etat.

- 10) Je suis contre ce projet car je suis d'accord avec de nombreuses autres observations de l'autorité environnementale dont
- L'étude des **impacts cumulés** est périmée et insuffisante (p.3)
- le projet consomme une **surface agricole** excessive par rapport à la norme (2000m²) : 2600m²/ éolienne pour « les Haillis » et « le Coqliamont » 4000m² / éolienne pour « la Garenne » et « les beaux voisins »
- 11) Je **suis contre ce projet car** même Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République, est devenu conscient que le développement massif de l'éolien n'est plus envisageable sans consensus (cf sa déclaration à Pau ce 14 janvier)

Je m'oppose donc à ce projet de parc éolien de Crèvecoeur le Grand.

Cette opposition vaut pour chacune des observations détaillées ci-dessus, individuellement comme pour l'ensemble de celles-ci. Ce projet néfaste pour l'environnement, pour la santé, la sécurité et l'intérêt général ne peut et ne doit pas être accepté.

A Dargies Le 4 février 2020

signé Raphaël BONARDELLE